

Rouen. Violences sexuelles lors de soirées : une association étudiante de la fac de médecine dissoute



Une association étudiante de la fac de médecine de Rouen a été dissoute sur fond de violences sexuelles Stéphanie PÉRON/PN

Le doyen de l'UFR santé de la faculté de médecine de Rouen a demandé à la COPMR de se dissoudre, après avoir pris connaissance de faits d'agressions sexuelles survenus lors de soirées organisées par l'association.

La nouvelle s'est propagée comme une trainée de poudre jeudi 27 février 2025 parmi les étudiants de la faculté de médecine de Rouen. Via un communiqué, circulant dans les boucles de discussion, la COPMR (Comité d'organisation du parrainage médecine de Rouen), principale association d'intégration des étudiants en médecine, a annoncé sa dissolution.

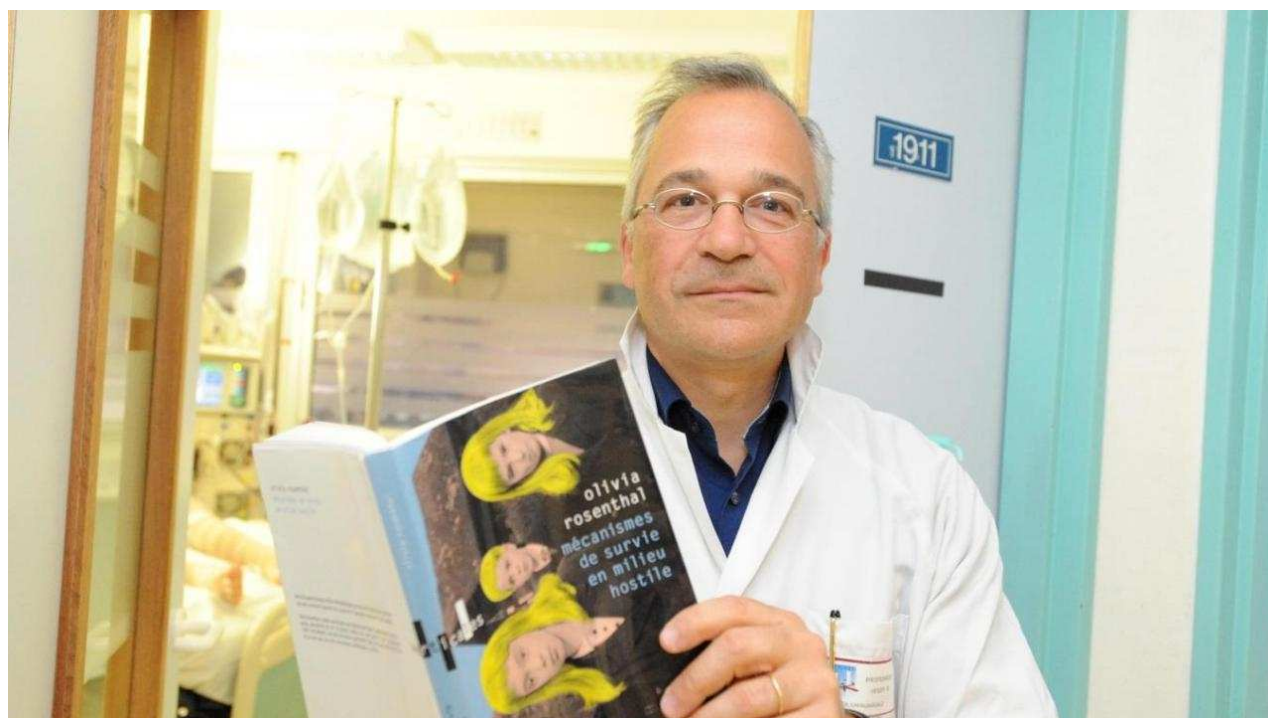
Dans son communiqué, l'association qui existe depuis 1998 parle d'une décision contrainte par l'administration de la faculté et notamment le doyen de l'UFR santé Benoît Veber, après que ce dernier a eu connaissance de faits de violences sexuelles et sexistes s'étant déroulés dans le cadre de soirées organisées par la COPMR. « Nous avons été alertés lors de notre journée de sensibilisation des violences sexuelles et sexistes en janvier dernier, détaille le doyen. Une étudiante nous a signalé avoir été victime d'agression sexuelle. »

Deux étudiantes victimes

Selon Benoît Veber, à la suite de ce premier signalement, une seconde étudiante a rapporté avoir été victime de faits similaires. Les agressions se seraient déroulées lors de soirées organisées cette année et l'an dernier par la COPMR. La commission éthique et déontologique de l'UFR de santé a été saisie et a entendu les deux victimes (étudiantes de deuxième année de médecine) ainsi qu'un étudiant de troisième année, soupçonné d'être l'auteur des agressions sexuelles. Le rapport transmis au doyen a permis de caractériser « une situation grave », selon ce dernier qui, en conséquence, a demandé à la présidente de la COPMR de dissoudre l'association.

« Ces soirées d'intégration sont associées à une alcoolisation massive de plus en plus importante qui met en danger les jeunes femmes et jeunes hommes »

Benoît Veber, Doyen de l'UFR de santé de la faculté de médecine de Rouen



Professeur Benoit Veber, doyen de l'UFR santé de la fac de médecine de Rouen Archives Stéphanie PERON/PN

« Ces soirées d'intégration sont associées à une alcoolisation massive de plus en plus importante qui met en danger les jeunes femmes et jeunes hommes, constate Benoît Veber. Il faut une prise de conscience des étudiants que ce type de comportements n'est plus toléré. Chaque année, je vois les représentants de la COPMR pour cadrer l'organisation notamment des week-ends d'intégration. Nous signons un contrat. Concernant les deux situations d'agression sexuelle, ils ont voulu gérer ça en interne d'après eux. Sans nous faire remonter ces violences. Je considère que le contrat et la confiance sont rompus. J'ai voulu que la COPMR se désolidarise de l'UFR. »

Commission de discipline

« J'ai été très choquée de cette décision, réagit de son côté la présidente de la COPMR. On ne favorise pas les situations d'agression. Le sujet des violences sexuelles et sexistes est grave. On a tout mis en place, tout fait pour que cela se passe bien. Tous les étudiants vous le diront. » Elle évoque notamment des formations de personnes référentes sur les thématiques des violences sexuelles et sexistes, présentes lors de chaque soirée. « Ils ont fait des efforts mais c'est insuffisant, ils n'ont pas été assez efficaces, estime Benoît Veber. La réalité des faits est indiscutable. »

Si les deux étudiantes victimes présumées n'ont pas souhaité porter plainte devant la justice, Benoît Veber a alerté le président de l'université de Rouen, qui peut signaler les faits au procureur de la République, dans le cadre de l'article 40 du code de procédure pénale. En attendant, la commission disciplinaire de l'établissement a été saisie. Elle devra statuer sur de possibles sanctions envers l'étudiant visé.